

Concours général histoire, session 2022

Le sujet proposé, « La France, l'Europe et le modèle impérial, 1804-1923 », n'était pas fait pour surprendre. Le Premier Empire (chap. 1, thème 1) en France et en Europe, le Second Empire dans ses dimensions politiques (chap. 1, thème 2), économiques (chap. 2) et européennes (chap. 3), la question impériale dans le monde colonial (chap. 3, thème 3), celle de la fin des empires en Europe (chap. 3, thème 4) constituent d'importants passages du programme annuel. L'intitulé même du programme de la classe de Première souligne cette importance : « Nations, empires, nationalités, de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale ». À ces différents éléments (les empires, en Europe et dans les colonies, sur la longue durée) s'ajoutent les notions de diffusion et de circulation (des hommes et des idées), de modèles (monarchies, république, empires), de convergences et d'affrontements (nation, empire...). Transversales, ces notions pouvaient être mobilisées pour traiter le sujet proposé. Enfin, son cadre chronologique correspond quasiment à celui du programme annuel : 1804 renvoie à la mise en place du Premier Empire en France (posant la question de sa rupture ou de sa continuité avec l'Ancien Régime et la Révolution), 1923 au traité de Lausanne et à la disparition de l'Empire Ottoman.

La lecture et l'analyse de ces éléments du programme annuel permettaient de mettre en avant des thèmes (empire et Révolution, empire et modernité, empire et question nationale...), une typologie ou des modèles (empires nationaux, multinationaux, coloniaux), des évolutions (avec l'idée d'un renforcement du modèle impérial - France, Europe, colonies -, avant la fin des empires multinationaux, du moins pour l'Autriche-Hongrie et la Turquie) ... Au final, des connaissances et des références variées étaient susceptibles d'être mobilisées.

Productions des candidats

Par rapport aux années précédentes, des avancées et des limites sont à noter. Confirmant un mouvement amorcé l'an passé, le nombre de copies courtes voire très courtes s'est réduit. Près de 75% des candidats ont rédigé des copies d'au moins cinq pages, et plus de 25% ont rendu plus de deux copies doubles. Il est vrai que chacun avait la possibilité, dans le cadre chronologique indiqué, de puiser dans un éventail assez large de faits. Mais cela est le cas chaque année. Aussi faut-il sans doute faire appel à d'autres éléments explicatifs non exclusifs : le caractère central (mais non pas unique) de la dimension politique du sujet, toujours mieux accueillie par les élèves ; une meilleure préparation ; la lecture attentive des rapports du jury ... Malgré tout, les problèmes de forme et de méthode persistent. Comme d'habitude, quelques longues mais illisibles copies n'ont pas facilité le travail des membres du jury. Comme les années précédentes l'orthographe, la syntaxe, le style ... posent de réels problèmes, y compris chez de bons candidats. Les introductions se limitent souvent à une phrase d'accroche, la problématique à une mise en interrogation du libellé du sujet. Transitions entre les parties et paragraphes tendent à disparaître, laissant les correcteurs face à de gros blocs de textes indifférenciés correspondant à de grandes parties pas forcément articulées les unes aux autres.

Globalement, trois types de copies apparaissent. Le premier cumule les défaillances (orthographe, non maîtrise des repères, des connaissances et de la technicité de l'exercice...). Le deuxième groupe correspond à des candidats ayant su mobiliser des connaissances mais sans raisonner et argumenter suffisamment, ou bien manquant de souffle (copies ne dépassant pas les huit pages, déséquilibres entre les thèmes et les parties étudiés...). La dernière catégorie

regroupe un petit nombre de copies (un peu plus d'une vingtaine sur près de 460) à partir desquelles a pu être élaboré le palmarès du concours : méthodologie de la composition maîtrisée, présentation d'une problématique, sujet traité de manière réflexive, avec, pour les meilleures, des connaissances riches et précises.

Rappelons que le Concours général d'histoire ne donne pas lieu à des sujets dits de « cours », pour lesquels il suffirait de « réciter » un chapitre ou des parties de chapitre. L'objectif, en présentant des sujets relativement larges, portant sur des thématiques enseignées de manière filée durant l'année, est d'inciter les candidats à faire preuve de réflexion et d'analyse personnelle.

Attendus

Les attendus découlent du constat établi ci-dessus. Le jury attendait la maîtrise de la méthode de la composition, des connaissances justes, précises et utilisées avec pertinence, sans forcément aller jusqu'à l'érudition. Le tout, cela est essentiel, au service d'une réflexion personnelle.

Il fallait d'emblée cerner la notion de « modèle » (unique /différencié, ancien /nouveau, originel/évolutif, attractif /répulsif, fonctionnel/symbolique ...), ne pas confondre empire et impérialisme, mettre en avant un fil rouge, et ne pas tomber dans l'écueil consistant à décrire tel ou tel empire pour lui-même (I – Le Premier Empire ; II – Le Second Empire ; III – Les autres empires européens et/ou les empires coloniaux). Une réflexion nuancée pouvait permettre de questionner les notions d'apparition, d'affirmation, de domination et de contestation du modèle impérial, ou bien, en conclusion, de souligner la rémanence des logiques impériales dans le monde post-Première Guerre mondiale...

Comme chaque année, le jury n'attendait aucune thèse ni aucun plan particulier. Certains très bons candidats ont fait le choix d'un plan typologique, opposant l'Empire français, en partie héritier de la Révolution, de ceux, plus « classiques » d'Europe centrale et orientale avant de s'interroger sur l'exportation aux colonies du modèle impérial. D'autres ont préféré une approche chronologique. Un candidat a décidé d'analyser tout cela au prisme du modèle français. Les autres dimensions du sujet étant abordées, et l'ensemble étant fort cohérent, le jury a retenu cette copie. Il a aussi valorisé un candidat ayant su trouver un bel équilibre entre les différentes aires géographiques et traiter véritablement de la dernière période du sujet (l'après 1914), souvent rapidement expédiée par les autres candidats. Le jury a, ici ou là, apprécié de beaux passages sur les rapports entre modèle impérial et régime de conquêtes, modèle impérial et nation, ou bien sur la symbolique du modèle impérial.

Conseils en vue des sessions futures

- Mener une analyse fine des thèmes du programme afin de repérer les notions, thématiques, espaces et périodes à travailler.
- Anticiper et inscrire le travail de préparation sur la longue durée. Le concours ayant lieu au mois de mars, le candidat dispose de six à sept mois environ à partir de la rentrée pour mener à son terme son planning de travail (en n'omettant pas d'inclure les thèmes qui n'auront pas encore été enseignés par le professeur à la date du concours).
- Mener un travail de lectures personnelles, complémentaire aux cours dispensés en classe. Pour cela, le candidat dispose des manuels généralistes de premier cycle universitaire, mais aussi de revues de vulgarisation historique dont les index, parfois en ligne, permettent d'identifier les numéros ou articles en liens avec le programme. Ces outils doivent permettre d'élaborer les

chronologies thématiques, fiches de lectures et de révision, lexiques, notices sur les personnages, recueils de citations nécessaires à une véritable appropriation des connaissances. Il est conseillé de veiller à diversifier les exemples pour ne pas rester tributaire des seuls « points de passage et d'ouverture » traités en classe.

- S'entraîner à la méthode de la composition attendue au Concours général : l'introduction consiste en un temps d'analyse des mots-clefs du sujet nécessaire afin de mettre en avant ses enjeux ; le plan n'est suggéré ni par une consigne, ni par la leçon travaillée en classe. Les sujets choisis par le jury ne sont en effet pas des « questions de cours ». Ce choix est volontaire, il entend valoriser chez les candidats la capacité à construire une réflexion personnelle.

- Savoir, le jour du concours, mobiliser des acquis d'autres programmes, comme celui étudié en Lettres, par exemple, ou bien, cette année, réinvestir ce qui avait pu être fait, en enseignement de spécialité, sur le thème de l'Empire Ottoman,

Les données statistiques relatives à l'origine des candidats montrent une réelle surreprésentation des académies parisiennes, des candidats inscrits dans des lycées français de l'étranger, et, plus généralement, des grandes villes. Le premier prix *ex aequo* a été cette année décerné à un/une élève d'un lycée général et technologique de la région Centre-Val de Loire. Les membres du jury ont pour dessein de favoriser la méritocratie républicaine. Ils sont heureux de constater qu'elle fonctionne encore. Aussi encouragent-ils les professeurs à aider et à présenter au concours les élèves qu'ils estiment être prêts pour cela.